



Édito



Jérémie LOISEL
Maire

Chères habitantes,

Chers habitants de La Baussaine,

L'année en cours n'a pas toujours été simple et n'a pas permis de montrer tout le dynamisme de notre commune. Je souhaite que cela puisse reprendre dès que possible afin de pouvoir nous retrouver et partager ce qui fonde bien souvent nos vies, le lien social que nous avons les uns avec les autres.

Ce virus reste présent et notre vigilance doit demeurer intacte.

Je suis bien conscient que chacun, et plus encore à l'approche de l'été, aspire à plus de liberté. Il en va de la responsabilité de tous pour que nous puissions y arriver. Je compte donc sur vous pour que chacun prenne soin de lui mais également des autres.

Nous avons programmé la fête communale cette année le samedi 11 septembre prochain. Une nouvelle formule en lien avec l'ensemble des associations nous permettra d'offrir une journée familiale où nous pourrons nous retrouver. Je souhaite que le plus grand nombre puisse y participer. Le dynamisme de notre commune passe par un ensemble et nous avons TOUS une part à prendre.

Je remercie très sincèrement tous ceux qui prennent part d'une façon ou d'une autre à la vie de notre commune. Nous avons tous besoin les uns des autres. Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées lors de notre journée citoyenne. Merci à tous ceux qui font vivre nos associations, nos bénévoles à la bibliothèque.

La commune est désormais sur Instagram, n'hésitez pas à suivre La Baussaine sur ce nouveau réseau. La communication est essentielle pour faire rayonner la commune.

Je vous donne donc rendez-vous le 11 septembre et en attendant de vous rencontrer je vous souhaite un très bel été.

Bien cordialement,
Jérémie LOISEL

Agenda des manifestations

25 juillet : Vide grenier - Comité d'Animation

1^{er} et 8 septembre : Portes ouvertes LBST Football Club

3 septembre : Forum des Associations

7 septembre : Bouge à La Baussaine – Reprise des activités

11 septembre : Fête communale

25 septembre : Rando gourmande - CCAS

2 octobre : Journée Citoyenne

16 octobre : Repas des Classes 1

23 au 31 octobre : concours photos spécial Halloween

7 novembre : Trail des Châtaignes - Bouge à La Baussaine

20 novembre : Repas du CCAS

11 décembre : Marché de Noël

Responsable de la publication et mise en page :
Jérémie LOISEL - Maire

Comité de rédaction :
Jérémie LOISEL, Maire
Hervé COLLET
Daniel CHOTARD
Gaëlle COÏC
Alain GRIFFE
Diane NAUT
Joseph QUENOILLERE
Jérôme RIAND

.... Monsieur le maire :

- Pouvez-vous nous dire où nous en sommes sur le dossier de l'église ?

Hélas, nous en sommes toujours au même point. Malgré un combat acharné avec la mobilisation des baussainais en 2018 et en 2019 et la réalisation de la première tranche de sécurisation d'urgence, nous n'arrivons plus à avancer sur ce projet.



- Pourtant, le financement était bouclé semble t'il ?

Tout à fait. Grâce aux efforts de chacun pour conserver notre patrimoine, nous avons réussi à récolter des fonds. Sur les 800 000 € de travaux estimés pour la mise hors d'eau de l'église, nous avons un plan de financement avec un reste à charge pour la commune d'environ 100.000€ ce qui était totalement acceptable pour ce genre de projet.

- Alors, quel est le problème ?

Nous rencontrons des obstacles essentiellement administratifs et réglementaires. En effet, pour tout projet financé, la commune doit avancer les fonds et par conséquent avoir la trésorerie suffisante afin de débiter les travaux. Avec le budget actuel dont nous disposons nous n'avons pas les fonds nécessaires pour avancer le règlement des factures.

Je me suis donc tourné vers les différents organismes à savoir la DRAC et la Fondation du Patrimoine mais hélas ces organismes ne peuvent déroger à la règle qui impose que le versement des fonds ne peut se faire uniquement que sur des factures acquittées. Il faut tout de même savoir que la fondation du patrimoine a sur son compte près de 200 000 €uros pour notre église.

- Comment voyez-vous la suite de ce projet ?

Je vais continuer à faire du bruit pour que l'on puisse me proposer des solutions acceptables et dans un délai raisonnable afin que notre église se détériore le moins possible.

A ce jour, la seule solution serait de souscrire un prêt relais. Nous allons nous pencher sur la question avec l'équipe municipale mais aussi voir si nous ne pouvons pas trouver d'autres leviers.

Croyez bien que je ne laisse pas du tout de côté ce projet qui me tient à cœur. J'ai parfois l'impression de devoir me battre en permanence car malgré un beau combat pour avoir les fonds, nous nous retrouvons tout de même dans une impasse. Cela est injuste et l'injustice ne peut être la règle.

Je reste à l'entière disposition des baussainais qui souhaitent avoir plus de précisions sur ce dossier. Je ne manquerai pas de les tenir informés de l'avancée du dossier.

LE PADD C'EST...

... UNE STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) formalise de manière simple et lisible les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire à horizon 2035.

Expression du projet politique porté par les élus, il présente les orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire. Ces orientations s'appuient sur les constats et enjeux identifiés lors de la réalisation du diagnostic. Elles se structurent également à partir du contexte législatif et des dispositions des documents supra- communaux.

Le PADD de la Bretagne romantique affirme le projet de la communauté de communes au travers trois axes généraux. Chaque axe est une « ambition » politique en soi et se retrouve décliné en plusieurs orientations qui le précisent. Chaque orientation est elle-même déclinée en objectifs.

... LA PIÈCE CENTRALE DU PLU INTERCOMMUNAL

Au travers du présent document, le PADD est exprimé par un ensemble d'orientations générales qui sont le socle du projet porté par le PLU intercommunal.

C'est à partir de ces orientations que sont élaborées les pièces réglementaires (zonage, règlement, orientations d'aménagement et de programmation) qui guideront au quotidien les projets économiques, d'habitat, de déplacements, de valorisation de l'environnement...

Le PADD est également garant de la cohérence intercommunale à long terme car pour évoluer en toute simplicité, le PLUi ne devra pas remettre en cause les orientations du PADD.

AXE 1 : Un territoire rural, attractif, organisé et solidaire

Orientation 1 : L'affirmation du rôle de la Bretagne Romantique dans un territoire élargi et attractif

Orientation 2 : Les communes comme moteur du projet et lieux de concrétisation des objectifs communautaires

Orientation 3 : Le confortement des agglomérations tout en maintenant la diversité des lieux de vies

AXE 2 : Un territoire de qualité

Orientation 4 : La pérennité du cadre de vie et du bien-être local

Orientation 5 : Le renforcement des espaces de nature et la mise en valeur des ressources locales

Orientation 6 : L'animation des centres-villes et des centres-bourgs

Orientation 7 : La diversité et la qualité de l'habitat

Orientation 8 : L'optimisation et la qualité des sites et espaces d'activités

AXE 3 : Un territoire équilibré

Orientation 9 : Une stratégie de développement économique au service des actifs

Orientation 10 : Des réponses aux besoins de déplacements externes et internes au territoire

Orientation 11 : La cohérence entre le développement résidentiel et la capacité d'accueil du territoire

Culture et Bibliothèque

La bibliothèque de La Baussaine continue de vous accueillir **tous les lundis et mercredis de 16H30 à 18H30 et le samedi de 10h à 12H**. La bibliothèque a accueilli de nombreuses animations en ce début d'année 2021 :

- **Du 8 mars au 3 avril** : une exposition et un concours sur le thème du bookface a été proposé par la municipalité de La Baussaine. Le bookface est un photomontage artistique ou décalé où se mêlent visages et/ou corps de lecteurs et couvertures de livres. Durant un mois la bibliothèque a présenté les clichés de Carole Levrel sur ce thème et a organisé un concours pour les habitants qui souhaitait proposer leur propre photo. La remise des prix a eu lieu lors du vernissage de l'exposition Minoë le 29 mai dernier. Se sont vus remettre un prix :
 - 1^{er} prix : Maiwenn Capdelacarrère pour « Pour qui est ce bisou ? »
 - 2^e prix : Juliette et Gustave Aussant pour L'album de Bowie
 - 3^e prix : Constance Develay pour « Pouce »



- **Du 6 avril au 3 mai** : L'exposition Co Collage s'est tenue au sein de la bibliothèque. Cette exposition présentant des collages réalisés par des habitants de la Bretagne Romantique tourne sur plusieurs bibliothèques du réseau. Elle est née d'une proposition de l'artiste-plasticienne Sarah Williams. Durant le premier confinement, **l'artiste avait partagé ses propres œuvres de collages sur les réseaux sociaux, invitant à ceux qui le souhaitent de créer des collages et de les lui envoyer**. Contre toute attente, **elle a reçu plus d'une centaine de collages, créé à partir de ce que chacun avait chez soi : magazines, journaux, illustrations ...** Les œuvres sont intergénérationnelles, des personnes de tout âge ont participé.
- **Du 17 mai au 30 juin** : L'exposition Minoë s'est installée dans nos murs. C'est une artiste de la Bretagne Romantique qui a choisi la bibliothèque de La Baussaine pour présenter ses œuvres sur le thème de la famille. Le vernissage de l'exposition a eu lieu le 29 mai où l'artiste était présente.

Recherche de bénévoles : La bibliothèque de La Baussaine vit grâce à l'engagement d'une équipe de bénévoles que nous remercions pour leur investissement. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes souhaitant rejoindre cette équipe. Pour rappel, lorsqu'une personne souhaite devenir bénévole, une formation sur le logiciel du réseau des bibliothèques lui est dispensée par Virginie notre bibliothécaire ou par un bénévole. Virginie se tient par ailleurs disponible pour une aide téléphonique quand elle n'est pas sur place. Les bénévoles de la bibliothèque bénéficient de la gratuité de leur abonnement à l'ensemble du réseau des bibliothèques. N'hésitez pas à appeler à la bibliothèque (02 99 30 09 48) sur les heures d'ouverture pour plus de renseignements.

Tarifs de la bibliothèque pour les habitants des communes du réseau :

- 10 € par adulte et par an (de date à date)
- 5 € par adulte et par an (de date à date) pour :
 - Les personnes bénéficiant des minimas sociaux
 - Les étudiants de 18 à 25 ans
 - Les nouveaux habitants, arrivés il y a moins d'un an
- Gratuité pour les moins de 18 ans



Vente de la longère

En 1993, la municipalité a fait l'acquisition d'un ensemble de bâtiments et d'un terrain dans le centre du bourg. La longère, alors en très mauvais état, et les terrains attenants avaient été achetés pour la somme de 195.000 francs (environ 30.000 €uros).

Des travaux importants y ont été réalisés et quatre logements locatifs ont été créés. La place de la longère, un abri bus et des sanitaires ont été aménagés. A l'époque, il s'agissait d'une belle opération pour notre commune, qui permettait d'aménager le centre bourg, créer des places de stationnement et proposer une offre locative.

Près de 28 ans après, le conseil municipal a envisagé de procéder à la vente du bâtiment. Cette décision a été entérinée lors de la séance du 22 février 2021.

La commune conserve un dernier logement locatif, un T5 situé à l'étage de la bibliothèque.



Projet de lotissement

Le 28 juin dernier, les représentants du groupe *Crédit Mutuel Aménagement Foncier* (filiale de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, spécialisée dans l'aménagement de terrains pour du logement) ont présenté au conseil municipal un projet de lotissement envisagé à la sortie Nord du bourg de La Baussaine, face au stade.

Ce projet comprend à terme 44 lots répartis sur une surface de 23.736 mètres carrés. Deux tranches sont prévues, la première de 21 logements et la seconde de 23 logements. Les terrains proposés auront une superficie de 312 à 565 mètres carrés. Le prix de commercialisation n'est pas encore définitivement arrêté.

La municipalité et l'aménageur ont la volonté commune de faire avancer rapidement ce projet très attendu. La première demande de permis d'aménager sera déposée courant de l'été pour permettre d'envisager une commercialisation des premiers lots au dernier trimestre 2021 et un lancement des travaux d'aménagement début 2022. La construction des premières maisons pourrait alors démarrer au dernier trimestre 2022.

Deux lots seront destinés à être vendus à un bailleur social, conformément à la réglementation en vigueur.

L'accent est porté sur l'intégration paysagère et la préservation écologique de ce futur quartier de la commune. L'orientation SUD des futures constructions, une bonne gestion de l'eau et la plantation des haies ont été prévus dans le projet.



Urbanisme et voirie

Sur cette nouvelle mandature, l'équipe municipale a décidé de mettre l'accent sur l'entretien de nos routes communales. Voici la liste de travaux prévus pour 2021 :

Localisation du Tronçon	Longueur	Nature des travaux	Coût estimatif
La Villoutre-La Lande du Bourg	225 m	réfection chaussée	8225,94
La Cours Es Menou - La Chênais	347 m	réfection chaussée	11366,06
La Tremblais - La Janais	207 m	réfection chaussée	8885,72
chemin rural La Tremblais	126 m	Mise en place d'un enr	5548,92
Total	905 m		34026,64



Église – déblaiement du clocher

Après plusieurs années de stockage sur les planchers des différents niveaux du clocher, les gravats ont été enlevés avec l'aide du CAP (Chantier Accompagnement Projet) de la Communauté de Communes Bretagne Romantique.



Merci à M. Arnaud LAURENT et son équipe Marie-Hélène, Loona et Florian ainsi qu'à Joseph Q, Alain P et Alain G. pour ce nettoyage dans des conditions plus que difficiles.

Ce déblaiement et nettoyage, va permettre l'accessibilité à la charpente en prévision de son traitement contre les parasites.

De gauche à Droite: Florian - Alain G. - Alain P. - Joseph Q. - Loona et Marie-Hélène.



LE BUDGET COMMUNAL 2021

UN APERCU DE NOTRE BUDGET COMMUNAL POUR MIEUX COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE.



LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Interventions sociale : 3 000€
Services généraux : 210 000 €
Communication : 3 000 €
Intérêts de la dette : 16 567 €
Entretien du patrimoine : 10 500 €
Enseignement jeunesse : 107 000 €
Culture et animations communales : 9 000 €
Autofinancement de l'investissement : 96 440 €
Solde résultant de la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement permettant de financer une partie des investissements

DESCRIPTIF DES DIFFERENTS SECTEURS

Services généraux (fonctionnement des services municipaux : personnel, factures d'énergies, assurances...)
Culture - animation communale (frais bibliothèque, subventions aux associations, manifestations communales)
Enseignement - jeunesse (participation SIRP - sivu ANIM6 - CMJ)
Intérêt de la dette (paiement des intérêts des emprunts en cours + remboursements anticipés)
Interventions sociales (CCAS)
Entretien du patrimoine (patrimoine mobilier et immobilier - entretien voirie - entretien espaces verts)

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts locaux : 200 000 €

Excédent 2020 reporté : 147 533 €

Produits de gestion courante : 8 000 €

Dotations et participations : 159 773 €

Produits de services : 8 500 €

Descriptif des différents secteurs :

Produits des services (concessions cimetière, remboursement de frais par les budgets annexes)

Impôts et taxes (reversement taxe prof. communautaire, taxe droits de mutations, électricité)

Produits de gestion courante (locations du patrimoine communal)

Dotations et participations (Dotations et participations reçues de l'Etat, région et département)

Impôts locaux (Taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti, taxe foncière sur le non bâti)

LES PROJETS 2021

- Culture et Bibliothèque : 1 000 €
- Décoration Noël et Barnum : 2 500 €
- Matériel services techniques : 11 800 €
- Bâtiments scolaires : 2 200 €
- Mairie et Bâtiments communaux : 1 900 €
- Remboursement d'emprunt : 59 517 €
- Voirie et remboursement CCBP : 190 000 €
- Eglise : 210 000 €



UN BUDGET POUR LE BIEN VIVRE

Un budget que l'équipe municipale a voulu pour les habitants de notre commune.

Source d'information
Mairie de BAUSSAINE



Fête communale

ENFIN !

Cette année, notre fête communale aura lieu le samedi 11 septembre (*). Nous vous attendons nombreux lors de cet évènement qui nous rassemblera autour de nos associations.

Comme prévu l'an dernier, nous vous proposerons des activités sportives et culturelles telles que : un rallye pédestre accessible à tous, un tournoi de palets, un gai-savoir (quiz culture générale)...et bien d'autres choses encore pour toute la famille. (garderie prévue sur place)

Venez partager cette journée conviviale et familiale autour de la mairie et sur le parking de l'école où des animations vous attendront dès 14h. Et pour terminer cette belle journée, le comité d'animation vous proposera un repas animé suivi d'une soirée dansante. Merci à toutes les associations et bénévoles qui se mobilisent pour que cette journée soit une réussite !

(*) - sous réserve des conditions sanitaires.

La Baussaine en Fête !

Programme de l'après midi

A partir de 13 heures 30 :

- Rallye culturel 7 kms (Le Godillot Baussainais) et défis sportifs pour petits et grands sur le parcours (Bouge à La Baussaine)
(Départs de 13h30 à 15h00. Prévoir crayon et appareil photo)

A partir de 14 heures :

- Tournoi amical de palets (UNC)
- Gai Savoir (Club de l'amitié)
- Garderie animée (Galipettes)
- Buvette, crêpes
- Manèges ...

A partir de 19 heures 00 :

- Repas « Moules Frites » (Comité d'animation)
(sur réservation au 06.32.12.53.96)

animé par Yann Animations, suivi d'une soirée dansante



Rendez vous sur le terrain à côté de la mairie

Rallye Pâques

Cette année, la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques n'a pu avoir lieu sous sa forme habituelle.

La commission animations vous a donc proposé, du 29 mars au 5 avril, un Rallye de Pâques dans les rues de La Baussaine.

Munis d'une carte, les enfants ont dû sillonner la commune afin de retrouver des indices cachés. Une fois leur feuille de route complétée et déposée en mairie, ils ont reçu chez eux leur trésor en chocolat bien mérité.

Merci à tous les participants-gourmands pour vos retours positifs qui donnent un sens à nos actions !



Arbre des bébés



C'est sous un soleil bienvenu à la fin de ce mois de mai que nous avons accueilli autour de l'arbre les six bébés de l'année 2020 et posé les six fruits sur la branche réservée à 2020. Bienvenue à Marvyn, Lenzo, Gabriel, Manoé, Ethan et Hugo et merci aux parents qui sont venus.

Merci à Michel Gendron concepteur et réalisateur de l'arbre qui lui a donné un petit coup de neuf et produit les six fruits sur lesquels il a gravé les prénoms des bébés.

Rendez-vous l'année prochaine pour les bébés de cette année dont les fruits prendront place sur une nouvelle branche.

Après ces périodes difficiles, nous avons tous besoin de nous retrouver. Nous espérons que le traditionnel repas de novembre du CCAS pourra avoir lieu si les conditions sanitaires le permettent. Nous souhaitons aussi reprendre *Tous ensemble au restaurant* et aussi *Tous ensemble au cinéma* dès que cela sera possible.

La petite boutique du CCAS est ouverte le premier samedi de chaque mois lors de la permanence des élus. Elle aura son stand lors du vide grenier de la Baussaine le 25 juillet.

Le CCAS organisera une randonnée gourmande dans la Baussaine. Elle devrait se dérouler le 25 septembre.

En association avec l'AGECLIC divers ateliers vous sont proposés :

- **L'atelier mémoire** qui suit son cours. Deux groupes étaient prévus pour cet atelier mais nous avons eu des défections de dernière minute. Un groupe poursuit tous les mardis matins jusqu'à la fin du mois de juillet.

Deux autres ateliers seront proposés pour un groupe :

- **Atelier après crise sanitaire** : Conférence le mardi 12 Octobre de 10h à 12h puis atelier de 10h à 12h, les mardis 19 Octobre, 09, 16 et 23 Novembre. Suivi le mardi 22 Février.
- **Atelier sommeil** : Conférence le mardi 30 Novembre de 10h à 12h puis atelier les mardis 07 et 14 décembre ; 04 et 11 Janvier ; 18 et 25 Janvier. Suivi le mardi 26 Avril.

Nous vous rappelons qu'un service de covoiturage a été mis en place au niveau de la communauté de commune. En cas de besoin merci de contacter un membre du CCAS.

Les services publics viennent à vous : un bus itinérant deux mercredis par mois s'arrête à la Baussaine de 10h à 12h sur le parking de l'école. Pour plus d'informations vous pouvez contacter la mairie ou consulter le site internet : www.labaussaine.fr

Si vous avez des problèmes pour vous déplacer un membre du CCAS vous accompagnera.

Les Classes 1



Quelques personnes se sont réunies afin de déterminer les grandes lignes de ce que sera la journée des classes 1 fixée au 16 Octobre.

Une préparation qui demande de s'y prendre longtemps à l'avance, surtout pour contacter le maximum de personnes concernées par les classes 1, nées à La Baussaine ou pas, y ayant vécu ou y vivant actuellement.

Les personnes intéressées peuvent rejoindre ou prendre contact avec le comité d'organisation en joignant Jérôme RIAND, conseiller délégué, au 06 88 50 37 51 ou par mail : jerome.riand@labaussaine.fr

Journée citoyenne

Le samedi 29 mai, ce sont 26 personnes qui ont répondu présentes pour la journée citoyenne.

Sous le soleil, tous les chantiers prévus ont été réalisés : La fabrication de bacs à fleurs, l'installation de jardinières, le nettoyage et l'entretien des pieds de murs fleuris, la mise en place d'un porte arrosoir au cimetière (un grand merci à M. Laurent pour la conception), et la restauration de la clôture des moutons en éco-pâturage à la Heurteloie (ceux-ci en ont d'ailleurs profité pour se refaire une beauté...).



La matinée s'est déroulée dans la bonne humeur, ces moments de partage ayant manqué à tous, elle s'est achevée par un moment convivial autour du barbecue dans le respect des gestes barrières.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition le **samedi 2 octobre**. Parmi les différents chantiers au programme, nous prévoyons la fabrication de décors de Noël...

Toute l'équipe vous remercie pour votre implication, votre soutien et votre bonne humeur lors de cette matinée.

Soirée Jeunesse

Le vendredi 28 mai, le SIVU ANIM'6, en collaboration avec la municipalité, a organisé une rencontre avec les jeunes de notre commune scolarisés au collège. Une dizaine de jeunes a répondu présent accompagnés de leurs parents qui étaient également invités.

Après un rappel de l'historique du syndicat Anim'6, Johann, animateur, a présenté dans un premier temps, les différentes activités organisées ces dernières années dans les espaces jeunes ainsi que le fonctionnement du SIVU et notamment le système de navettes gratuites en mini bus pour venir chercher les jeunes dans les 6 communes et les raccompagner le soir.

Cet été, deux mini-camps sont organisés au mois de juillet et pleins d'activités diverses et variées. Le programme complet est à récupérer en Mairie, sur le site de la commune, sur les réseaux sociaux ...

C'est dans une bonne ambiance que la rencontre s'est terminée autour de pizzas, quiches, et boissons fraîches ...



FINIS LES SACS JAUNES, PLACE AUX BACS !

Depuis le 21 avril 2021, le SMICTOM VALCOBREIZH dote l'ensemble des foyers du territoire de bacs à couvercle jaune. Ces 35 000 bacs remplaceront les sacs jaunes que vous utilisez pour la collecte du tri sélectif.

Dès la réception de votre bac, vous ne devrez plus utiliser les sacs jaunes. Vous pourrez ramener les rouleaux non utilisés, à la mairie.

95% des foyers seront équipés d'un bac à couvercle jaune de 240 litres.

Ce volume vous permettra de mettre dans votre bac l'équivalent de ce que vous mettiez jusqu'alors dans 8 sacs jaunes. Afin de vous faciliter le geste de tri, un sac cabas, offert par le SMICTOM, sera remis avec votre bac à couvercle jaune.

à noter : pour les foyers qui dépendent d'un bac collectif, le sac cabas sera à retirer en mairie

UNE SIMPLIFICATION DES CONSIGNES DE TRI

A compter de la réception de votre bac à couvercle jaune, vous n'aurez plus de questions à vous poser sur les consignes de tri. Tous les emballages se trient (en carton, en métal et en plastique). Votre pot de yaourt que vous jetez jusqu'à présent avec vos ordures ménagères sera à déposer, comme tous les emballages, dans votre bac, en vrac et sans sac.

NB : Si vous n'avez pas reçu votre bac jaune, vous disposez d'un délai de deux mois pour le signaler.

Ouverture de la mairie

Lundi : 09h00 - 12h00

Mercredi : 09h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 18h00

Forum des associations

Vendredi 3 septembre

à 18 heures

Salle de la Petite Bausse

Fête communale

Samedi 11 septembre

Joindre un élu par mail

Indiquer son prénom·nom
suivi de @labaussaine·fr

Exemple :

jeremy·loisel@labaussaine·fr

Des stages possibles :

A la mairie, aux services
techniques ou encore à
l'école, n'hésitez pas à
envoyer vos CV et lettre de
motivation à la mairie.

Prochaines permanences Des élus

- Samedi 4 septembre

- Samedi 2 octobre

- Samedi 6 novembre

- Samedi 4 décembre

09h00 à 12h00